



Lac de Baignade
Base de loisirs

en Gascogne
GERS



CASTERA-VERDUZAN

**BULLETIN
MUNICIPAL**

N° 5



CHERS AMIS CASTEROIS

Ce bulletin qui paraît dans les quelques jours qui précèdent les fêtes de fin d'année me permet avant tout de vous présenter à mon nom personnel mais aussi pour tout votre Conseil Municipal nos souhaits de bon Noël et nos vœux de bonne et heureuse année 1992.

Après l'animation très importante de l'été 1991 assurée grâce à la mobilisation de toutes les sociétés locales et dans laquelle une fois encore la base de loisirs a connu une intense activité, souhaitons que la dizaine commerciale qui va clôturer les manifestations castéroises de cette année apporte une grande semaine de vie à notre village.

Bien qu'ils aient constitué une gêne incontestable, les travaux de la 930 ont été menés avec diligence. Il s'agissait, on peut s'en rendre compte maintenant, d'un très important chantier. Comme beaucoup d'entre vous le souhaitaient, j'ai pu faire conserver et rénover le pont de la voie ferrée dont la démolition avait été envisagée par les services départementaux. La route est depuis quelques jours réouverte à la circulation. L'année prochaine verra le revêtement refait intégralement d'AUCH à CASTERA-VERDUZAN et l'année suivante de CASTERA-VERDUZAN à l'entrée de CONDOM après que les derniers travaux sur les dos d'âne, entre AVGUETINTE et VALENCE-sur-BAISE, aient été réalisés. Ainsi CASTERA se trouvera sur un axe de circulation entièrement rénové et qui mettra notre cité à 20 minutes à peine des deux villes les plus importantes du GERS. C'est là un atout majeur pour notre avenir.

A tous une fois encore

BON NOEL et BONNE ANNEE !

LE MAIRE

ETAT CIVIL

NAISSANCES

DARRIOLAT Marine, Ambre
DESJARDINS Elodie, Erika
GEE Rebecca, Isabel
KNEPPER Jean-Baptiste, René, Marcel
LAFITE Julie
TONINATO Lorette, Clémence

MARIAGES

DE PRADA Jean-Luc et BERGAMO Ghislaine
DIAKHABI Cellou et LACOURT Aimée
ZUMALACARREGUI Jean-François et CARRIE Mariline

DECES

CORNARDEAU Jean
DECHEIX Marie-Paule
DEGAND Paul
DUBARRY Hélène
GAUBIN Osmin
GUELON Mathieu
LLORIA Julienne
LUBESPERE Lawrence
MARQUES-PINTO Dominique
PANDELE Raymonde
PONSOT Nicole
SABRE Madeleine
SERRECOURT Josefa
TURGUET Nathalie
YABOC Orélie

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1991

FONCTIONNEMENT

chapitres	Libellés	Votes
	Dépenses de fonctionnement	154 203
60	Denrées et fournitures	56 750
61	Frais de personnel	- 2 308
62	Impôts et taxes	-
63	Travaux et services extérieurs	32 000
64	Participations et contingents	1 164
65	Allocations - subventions	12 000
66	Frais de gestion générale	7 000
67	Frais financiers	15 917
69	Charges exceptionnelles	2 978
82	Charges antérieures	-13 641
83	Prélèvement pour dépenses d'invest.	42 343
	Recettes de fonctionnement	154 203
70	Produits de l'exploitation	142 589
71	Produits domaniaux	5 000
72	Produits financiers	-
73	Recouvrements - subventions	4 999
74	Dotations versées par l'Etat	- 3 000
75	Impôts indirects	
76	Impôts directs	
79	Produits exceptionnels	4 615

INVESTISSEMENT

chapitres	Libellés	Votes
	Dépenses d'investissement	2 458 639
16	Remboursements d'emprunts	- 9 000
210	Acquisitions de terrains	317 293
214	Acquisitions de matériel	27 161
232	Travaux de bâtiments	120 719
233	Travaux voies et réseaux	499 285
235	Travaux	916 476
254	Travaux base de loisirs	572 825
251	Remboursements	13 880
	Recettes d'investissement	2 458 639
06	Excédent d'investissement	12 384
1051	Subventions Etat	633 253
1052	Subventions région	929 949
1053	Subventions département	274 870
115	Prélèvement sur recettes de fonction.	42 343
1431	D.G.E.	159 564
16	Produit des emprunts	446 076
21	Aliénations de biens	60 200

COMPTE-RENDU DES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

1er juillet 1991

Remarques de M. PHILIP

- confusion entre les sociétés Eurothermes et Promothermes quant aux négociations sur l'Etablissement Thermal
- le plus ancien employé municipal aurait dû être reclassé avant. M. le Maire explique alors qu'il s'agit d'un nouveau barème

Etablissement Thermal (information)

* propositions faites par les Sociétés SHB et INTERDEFI SA :

1 - création de 2 SEM (immobilière et d'exploitation)

2 - Achat du musée Lannelongue au prix de 400 000 F pour une unité de soins privée mais liée aux SEM

Ces propositions seront présentées et discutées le 19 juillet en Conseil Municipal, toutes commissions confondues, le vote s'effectuera à la réunion suivante.

Les propositions écrites de la CISE ne sont toujours pas parvenues à la Mairie

Exonération des taxes :

- Rappel par M. le Maire de la possibilité de modifier les modalités d'établissement des impôts directs locaux.

- TAXE d'habitation : pas de modification des abattements

- Exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (pour 8 ans maximum) les terrains nouvellement plantés en noyers, les terrains plantés de fruitiers jusqu'à production. Accord à l'unanimité.

- Exonération de la taxe pour les loueurs de meublés :

Reconduction de l'exonération de la taxe professionnelle pour 1992 et 1993 - Accord à l'unanimité.

- Rue piétonne (route Neuve) - Promenade de l'Auloue

Après discussion notamment sur les risques au niveau du carrefour du Centre commercial, un compromis est adopté : sens unique, vitesse limitée à 30 km/h - pas de ralentisseurs.

Travaux voirie :

- rectification du tracé du chemin de Peyrouau (à l'entrée du hameau) manque de visibilité

- A l'unanimité le conseil approuve la décision de conduire une enquête par la D.D.E. pour la réalisation de ces travaux, charge M. le Maire de signer toutes pièces nécessaires à cette opération.

Vente de terrains

- Pour la réfection du CD 930 (Roumette-Lartet) le département achète des parcelles au prix de 3 F le m² soit 5 379 F. - accord à l'unanimité

Réfection conduite d'eau :

- vu l'urgence la conduite du Bourdieu à Verduzan a été refaite (coût 122 000 F TTC).

. Logement Ecole :

- Loué à M. CUGINI après le départ de M. BERGAMO au prix de 1000 F. accord à la majorité - MM. PERNE et Philip contre étant donné que M. BERGAMO était logé gratuitement.

. Emprunts

- acquisition du toboggan du lac : 195 000 F sur 7 ans
- assainissement : 70 000 F sur 15 ans

. Recrutement

- M. le Maire présente la démission de P. de PRADA et l'embauche sous contrat pour 3 mois de Rodolphe GARET. M. Perne conteste le choix d'un employé inconnu, aurait souhaité qu'un castérois soit pris.

- embauche d'un Maître Nageur Sauveteur payé 1 mois par la Jeunesse et Sports

- M. Philip signale que parmi les deux CES embauchés aucun nom (notamment M. Turquet) n'avait été donné. Or ceci avait été évoqué en commission du Lac.

. Taxis

- Installation des taxis MALBAUT habitant CASTERA préférés à NOVARINI. Le nombre de taxis autorisés est de deux (Coulon et Malbaut)

. Voirie

- réfection à l'intérieur des lotissements
- un appel d'offres sera lancé après l'été pour la place du foirail
- statu quo pour le "terrain du casino"

. Forage :

- la Société FORACO de SALBRIS qui était moins-disante a obtenu le marché.

3 septembre 1991

. Etablissement Thermal :

Suite à la réunion plénière du 19 juillet où furent exposées les propositions de SHB et INTERDEFI S.A., décision à prendre pour le démarrage des négociations. La possibilité de négocier avec la CISE (si elle se manifeste) est toujours envisagée.

Le Professeur MAZERES défendra les intérêts de la commune.

M. VERGNES assistera également à la commission des Thermes.

A l'unanimité le Conseil Municipal est d'accord pour engager les négociations et pour que MM. MAZERES et VERGNES assistent à la commission des Thermes.

. Terrain de foot

- Pour la réalisation nécessité d'acheter une parcelle à M. DARNE : cout 22 000 FTTC - Accord à l'unanimité

. Terrain communal "Les volières" devant chez Mme BAURENS

- suite à un courrier adressé par Mme Baurens souhaitant acquérir le terrain devant sa maison, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas vendre cette parcelle.

. Prix des fosses

- Il passe de 200 F à 400 F. accord à l'unanimité
- M. Philip aurait souhaité que cela se passe plus progressivement
- M. Perne regrette que l'accord se fasse maintenant alors qu'il avait déjà demandé cette augmentation et que lors de sa proposition personne n'était d'accord.

. Promotions d'agents municipaux

- M. JEAN passe agent de maîtrise. Le poste d'agent technique qu'il occupe sera supprimé à compter du 1er novembre
 - Mme ULIAN passe agent d'entretien au 1er octobre, le poste d'agent de service qu'elle occupe sera supprimé à cette date.
- Accord à l'unanimité

. C.E.S.

- prolongation du CES de 6 mois à M. TURGUET
- M. Perne souhaiterait que M. Turguet soit employé à titre définitif à la place de P. de PRADA.

. Economie d'énergie

- information de M. le Maire mentionnant que les dépenses d'énergie s'élèvent à 253,00 FTTC/habitant. Enquête faite dans le cadre de la Charte de la Ténarèze.

. Forage - B.R.G.M.

- compte-rendu sur le forage effectué par le BRGM

. Divers :

- M. Perne demande s'il ne serait pas plus rentable de faire faire l'entretien des chemins par une entreprise.
- M. Perne demande où en sont les propositions du Toit Familial de Gascogne (ancien Presbytère).

LA BASE DE LOISIRS

Malgré un début de saison timide du aux caprices du temps, l'été 91 a connu un franc succès grâce au toboggan.

D'année en année nous enregistrons un nombre croissant d'entrées : 42 544 cette saison.

Les "grill-plage" du mercredi soir ont attiré de plus en plus de monde : 200 personnes en moyenne ont dégusté les spécialités préparées par Robert SOUBIRAN.

BILAN FINANCIER

Dépenses		Recettes	
<u>Investissement</u>			
	41 749		
<u>Fonctionnement</u>			
Salaires saisonniers	27 189	Entrées	326 349
Salaires permanents	101 588	Locations	24 565
Billetterie	5 580	Cartes club	2 250
E.D.F.	8 463	Stages	7 200
Téléphone	4 453	Buvette	215 253
Assurances	8 131		
Buvette	109 635		
Pharmacie	200		
Travaux aménagement	15 855		
Analyses	3 155		
Divers	9 245		
	293 494		575 617
<i>total</i>		<i>total</i>	

Résultat : + 240 374

LE FOYER DES JEUNES ET D' EDUCATION POPULAIRE DE
CASTERA-VERDUZAN

Quelques nouvelles du FOYER DES JEUNES qui, suite à son assemblée générale, a vu reconduire la presque totalité de ses membres. Il y a eu 4 personnes démissionnaires et parallèlement 4 nouveaux membres, donc l'effectif est toujours de 26 personnes.

Le foyer représente une bonne équipe, qui rencontre parfois des difficultés de motivations, mais qui, cependant, arrive à les surmonter.

Maintenant l'activité photo a son local prêt à fonctionner et Pierre AGRAS attend les participants, avec de grands projets en tête.

La section théâtre s'est donné plusieurs objectifs, qui sont en bonne voie de réalisation.

Avec déjà 7 tournois saison 91, la pétanque pense encore faire plus; notamment en s'ouvrant un maximum vers le tourisme.

Le foyer c'est aussi 3 grandes manifestations à CASTERA-VERDUZAN, qui rappelons le sont:

* Une soirée dansante, " SACREE SOIREE à CASTERA " (anciennement bal du 1/2 siècle), qui se voit en pleine restructuration, avec le plein d'idées nouvelles et des collaborations avec d'autres associations Castéroises afin de vivre une grande soirée dans la convivialité.

* Un festival de théâtre déjà en préparation et qui pour 92 s'ouvre, au niveau des dates 11, 12 et 13 Juillet, à une pleine animation du village, pour un meilleur accueil des vacanciers à CASTERA-VERDUZAN. Les festivités continueront avec le méchouis et le feu d'artifice du 14 Juillet.

* La grande Fête du village, pendant le mois d'Août qui s'intéresse tout particulièrement aux sportifs (vélo) aux enfants (manèges, trottinettes, pêche etc...) Et les traditionnelles vachettes pour tous. Rappelons quand même que cette manifestation est d'une organisation énorme qui nécessite une participation importante des Castérois.

Développons un peu cette "SACREE SOIREE à CASTERA".
Manifestation nouvelle qui comprendra :

* Un grand orchestre de qualité qui animera lui même les différentes phases de spectacle avec toutes possibilités :

- * De danser.
- * De se restaurer.
- * De se désaltérer.
- * De se rencontrer.

Le tout sur fond musical dans une ambiance douillette et feutrée, par des éclairages chauds et mouvants.

En conclusion, le foyer de part sa dynamique et ses compétences, en matière d'animation semble être aujourd'hui plus que jamais un support indispensable au sein d'un village, orienté vers l'activité thermale et touristique.

L'ASSOCIATION DES COMMERCANTS ET ARTISANS

Les commerçants et artisans vous proposent leur sixième dizaine commerciale sur le thème de "La poste d'aujourd'hui et de demain". Cette année nous donnerons plus particulièrement la parole aux jeunes en mettant en place un véritable studio d'enregistrement d'où chaque matin les jeunes animeront les rues du village et recevront l'invité de leur choix. Alors retrouvez-nous nombreux pour cette chronique originale (pour tous les jeunes entre 13 et 17 ans désireux d'animer une matinée s'adresser chez Robert SOUBIRAN ou Didier GEFFLAUT (Tél. 62.68.10.73).

PROGRAMME DE LA DIZAINES COMMERCIALE 1991

Samedi 21 décembre

- Journée musicale
- soirée basket avec tirage d'une super bourriche en association avec la Croix Rouge Française
- Bal des Pompiers

Dimanche 22 décembre

- 12 h30 : inauguration de la 6^e dizaine commerciale toute la population castéroise est invitée
- 16 h : l'Atelier Théâtre vous propose son spectacle "La Station Service". Ce spectacle gratuit qui se jouera devant le jury du MASQUE D'OR est offert par l'association des Commerçants et Artisans. Alors venez tous encourager votre troupe.

Lundi 23 décembre

- 9 h : La parole aux jeunes et triathlon
- 16 h : FRANCE TELECOM présentera ses produits et leur utilisation

Mardi 24 décembre

- 9 h : La parole aux jeunes et triathlon
- 16 h : école des Fans castérois (journée organisée par le club du 3^{ème} âge)
- arrivée du Père Noël

Mercredi 25 décembre

- jour de Noël : matinée musicale

Jeudi 26 décembre

- 9 h : la parole aux jeunes
- 14 h : départ de la mairie de la randonnée pédestre avec visite de l'exposition de Santons à Flaran

Vendredi 27 décembre

- 9 h : la parole aux jeunes
- 9 h 30 : don du sang à l'établissement Thermal
- 15 h : après midi cinéma : 15 h LA BANDE A PICSOU
17 h : MAYRIG (le dernier film de Verneuil)

Samedi 28 décembre

- 9 h : la parole aux jeunes
- 15 h : l'après midi des plus petits avec jeux et concours

Dimanche 29 décembre

- Matinée musicale

Lundi 30 décembre

- 9 h : la parole aux jeunes
- 15 h : après-midi de la poste avec débat public et informations sur produits financiers et courrier.

Mardi 31 décembre

- Journée de clôture de la dizaine commerciale

Participez nombreux à notre concours "Les facteurs du monde" avec pour le gagnant un téléphone sans fil.

Vous retrouverez le tirage quotidien vers 19 heures ainsi que la corbeille de Noël tirée le 31 décembre, jour de clôture.

Le concours de compositions florales se tiendra à la Poste.

L'association des Commerçants et Artisans vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

FOOTBALL CLUB CASTEROIS

Nous sommes au tiers de la saison 91/92. Un coup de projecteur sur ces 3 derniers mois :

L'équipe fanion progresse nettement par rapport à l'année précédente puisqu'elle se situe à la 5ème place de sa poule. Notre objectif ambitieux de début de saison est toujours d'actualité : à savoir l'une des 3 premières places "il faudra cravacher sérieusement". Pour conserver ce tableau de marche, nul doute de la motivation des jeunes de l'équipe et de son entraîneur P.GAUVAIN.

En ce qui concerne les jeunes débutants (7, 9 et 11 ans) ils participent pour la première année à un championnat. Je peux vous assurer qu'ils s'en donnent à coeur joie. Le club accueille également des jeunes des communes limitrophes : BONAS - ROZES - MAIGNAUT - SAINT-PUY - AVGUETINTE etc... à l'école de football dirigée par C. BARBIER, P. GAV, C. BURIDAN. 25 enfants évoluent cette saison. Notre admiration à ces trois dirigeants et nos félicitations à tous.

L'année prochaine, vous aurez tout à loisir de venir encourager nos équipes au stade municipal de CASTERA. En effet, les rencontres des élus d'une part : MM. GARCIA, BASTITA, DE PRADA et ESPIET et d'autre part F. ESTINGOY et S. VERVIN ont abouti à ce choix judicieux. Le stade s'inscrit dans un complexe éducatif, sportif (école - salle des sports - tennis). Une association de plus offerte aux jeunes, CASTERA offre cette diversité BASKET, FOOTBALL, TENNIS. CASTERA joue un rôle de précurseur.

En vous remerciant du soutien que vous apportez au CLUB, nous vous souhaitons une bonne fin d'année et nous vous présentons tous nos voeux pour cette année nouvelle.

Les Secrétaires,
C.C. - S.V.

LA PETANQUE

La Section pétanque vous communique les dates des concours pour 1992

- Dimanche 10 mai : 8 h éliminatoirs secteur doublette
15 h concours doublettes à l'hippodrome de CASTERA
- Vendredi 17 juillet 21 h au parc concours nocturne en tête à tête
- Dimanche 2 août 15 h au parc : triplettes 50 %
- Vendredi 7 août 21 h nocturne au parc : doublettes
- Vendredi 28 août 21 h nocturne au parc : doublettes
- Dimanche 6 septembre 15 h au parc : concours triplettes

BASKET - BALL - CASTEROIS

Dans quelques jours ce sera Noël ; période idéale pour les rêves mais surtout pour les espoirs. Espérons donc que chaque castérois passe d'agréables fêtes et que 1992 lui procure de nombreuses joies.

Mais avant d'élaborer des projets il est indispensable de dresser des bilans et décembre permet de faire le point sur les activités.

Au niveau du basket, nous ne reparlerons pas de la saison précédente dont les résultats ont été présentés lors de l'Assemblée Générale et dans le dernier bulletin municipal. Depuis nous avons eu la satisfaction de la réussite des deux tournois de septembre même si cette réussite sportive a été entachée de quelques "remarques" de certaines équipes nationales sur la qualité de notre salle. Réticences qui confirment notre interrogation : pourrions-nous continuer à organiser des rencontres d'un tel niveau si les aménagements envisagés et indispensables ne sont pas réalisés ?

Rapidement l'animation du tournoi a laissé la place à celle des championnats et coupes.

Cette année huit équipes de jeunes sont engagées et disputent des rencontres officielles. Toutes obtiennent de bons résultats malgré quelques problèmes d'effectifs, particulièrement chez les féminines. Nous restons persuadés que les efforts fournis par tous ces enfants leur permettront encore de progresser. Quant aux trois équipes seniors, les résultats sont à peu près conformes aux prévisions.

L'équipe féminine est classée troisième, derrière MONTAUT et AUCH. Ce classement est très honorable pour une équipe composée essentiellement de cadettes.

L'équipe seniors masculins II a subi quelques contre-performances. Nous sommes certains que les jeunes qui composent cette équipe tireront bénéfice de ces défaites en se souvenant que les possibilités techniques ne peuvent s'extérioriser qu'à condition de "mouiller" son maillot.

L'équipe masculine I reste dans le groupe des équipes susceptibles d'accéder en nationale IV ; à l'heure actuelle deux seules défaites ont été enregistrées. Avec encore du travail, de l'abnégation et... de la réussite, l'accession en Nationale pourrait de rêve devenir espoir voire réalité.

Alors, à la veille des fêtes et de la nouvelle année, nous adressons aux amis, aux membres du B.B.C. et à tous les castérois nos sincères vœux mais surtout nous rappelons que le meilleur stimulant reste les encouragements du public.

LA CROIX ROUGE FRANCAISE

Il y a quelques jours notre Comité Cantonal CASTERA-VALENCE vous adressait une enveloppe pour solliciter votre soutien à notre oeuvre humanitaire. Nous tenons d'ores et déjà à remercier toutes les personnes qui nous ont fait parvenir leurs dons, mais il n'est pas trop tard pour les retardataires de le faire au moyen de l'enveloppe T ou à l'adresse suivante :

- Sylvette GEFFLAUT, Présidente Croix Rouge Française
"Un coin du passé - 32410 - CASTERA-VERDUZAN

D'autre part, nous vous informons qu'un vestiaire (service de dons de vêtements) sera ouvert tous les jeudis matins (jusqu'à 13 h) à la même adresse.

Dans le cadre de la dizaine commerciale notre Comité s'associe au BASKET-BALL-CASTEROIS et profite d'une grande soirée sportive, **le samedi 21 décembre**, pour démarrer une grande opération "collecte de jouets en bon état" pour les enfants déshérités.

Le Comité cantonal souhaite que vous veniez nombreux soutenir cette soirée d'amitié au cours de laquelle aura lieu le tirage d'une **SUPER BOURRICHE** dotée de nombreux lots dont un micro-ondes.

MUSICOLI

L'Ecole de musique de CASTERA-VERDUZAN a repris ses activités. Elle compte à son effectif 35 enfants qui suivent les cours hebdomadaires, assurés par deux professeurs : Odile DUBARRY et Sylvie VOTANO.

Cette école est ouverte à tous les enfants dès l'âge de 5 ans. Les cours d'initiation musicale permettent aux petits à travers des méthodes actives de s'initier aux instruments à percussions, à la flûte à bec et de découvrir la musique tout en s'amusant.

Par la suite, le piano leur est enseigné. Certains élèves, les plus avancés, se préparent à participer au VI^e grand concours national de piano.

Une fête est donnée en fin de chaque année où le public peut participer aux progrès des enfants.

Cette année, nous avons en projet l'animation de la fête de la musique le 21 Juin 1992. Nous formulons le souhait qu'à la prestation des enfants de l'école de musique se joignent tous les musiciens et amateurs de musique de CASTERA-VERDUZAN.

L'ATELIER THEATRE : CANDIDAT AU MASQUE D'OR !

C'est le 22 décembre prochain à 16 heures, qu'à la Salle de la Mairie, la troupe Castéroise se présentera avec "LA STATION SERVICE" devant le jury Régional du MASQUE D'OR, dans le cadre de la dizaine commerciale.

Le MASQUE D'OR est un concours national destiné aux troupes de Théâtre amateur.

Si devant son public notre troupe obtient l'aval du Jury, elle se présentera le 29 mai 1992 à la Finale Régionale, qui se déroulera au Centre Culturel de l'Aérospatiale à TOULOUSE.

La tournée de la troupe a débuté le 23 novembre dernier à JEGUN, ensuite AVGUETINTE, CASTERA-VERDUZAN (Masque d'Or), PAVIE, FLEURANCE et bien d'autres contrats sont en cours avec la "STATION SERVICE3.

Le futur spectacle qui sera présenté dans le cadre du prochain Festival se travaille tous les lundis soirs à la Salle des Thermes. Il s'agit d'une création collective, mise en scène par Michel PUTERFLAM.

La troupe vient d'élire son nouveau bureau :

Président : Jean VAYSSETTES

Secrétaire :: Monique PORTE

Trésorière : Grace DEVIC

Trésorier adjoint : Geroges FEVRE

REsponsable technique : Paul GEE

Rappelons que le CASTERA-THEATRAL se déroulera les 11, 12, 13 et 14 JUILLET 1992.

LA SOCIÉTÉ HIPPIQUE

Pour la Société Hippique de CASTERA-VERDUZAN la saison 1991 avait un caractère exceptionnel.

Devenu propriétaire de l'hippodrome, le Comité a pu entreprendre de gros travaux d'équipement. A la création de la nouvelle piste de trot en sable, certainement l'un des meilleurs tracés du Grand Sud Ouest, il faut ajouter le réaménagement complet du parcours d'obstacles et également l'amélioration de l'espace réservé au public : plantation d'arbres, création de pelouses, fleurissement, goudronnage, mise en place de lices. C'est tout cet ensemble qui a été inauguré lors des deux premières journées de courses le dimanche 7 juillet et surtout le lundi 8 juillet où un certain nombre de personnalités de l'Institution de Courses de France, de la Région et du département était présent sur l'hippodrome.

Le grand prix des trotteurs qui réunissait les meilleurs chevaux du Sud-Ouest constituait le clou de la manifestation. Au cours de ces deux journées le comité avait prévu un certain nombre d'animations : bandas, concours de pêche, course d'ânes, concours de pétanque etc.. Tout ceci s'est déroulé devant un nombreux public.

Les autres réunions de la saison ont eu également un grand succès à l'exception de la dernière, celle du samedi 5 octobre qui a eu lieu sous la pluie. Des chevaux d'excellente qualité sont venus à Baron avec en particulier le vainqueur du grand prix de CASTERA-VERDUZAN qui peut être considéré comme le numéro quatre des trotteurs de 5 ans en France.

Globalement pour l'ensemble des sept réunions qui comprenaient 33 courses de trot, 15 courses de plat et 8 courses d'obstacles, plus de 750 chevaux ont foulé les pistes castéroises se partageant 2 500 000 F. de prix.

La moyenne des partants par course supérieure à 14 est en légère progression par rapport aux années précédentes. Il faut également signaler l'augmentation du nombre d'entrées payantes, plus 13,6 % ; en ajoutant les invitations et les titulaires de cartes professionnelles, on arrive à un total de 8 000 personnes pour la fréquentation de l'hippodrome 1991. Le montant des paris a également progressé de 10,6 %.

En résumé une très bonne année pour la Société Hippique de CASTERA-VERDUZAN qui, dès maintenant prépare la saison 1992.

Dores et déjà on peut dire que turfistes, touristes et castérois auront rendez-vous à Baron à huit reprises.

LE CLUB DU 3ème AGE

En cette fin d'année nous avons le plaisir de faire un rapide retour sur nos activités et voyages de ces derniers mois.

Le plus beau souvenir sera sans doute le très beau séjour en **ANDALOUSIE**. Pendant une semaine, chacun a pu s'émerveiller de son climat et de la beauté architecturale de cette partie d'ESPAGNE du Sud.

Comme beaucoup de nos membres ne peuvent, pour diverses raisons, partir plusieurs jours, nous leur proposons de très agréables sorties d'une journée. Ainsi dans les Pyrénées toutes proches, il reste toujours des sites dignes d'intérêt à découvrir. Le Quercy nous a ravis et étonnés, ne serait-ce que le merveilleux petit village de SAINT-CIRQ LAPOPIE, ou la croisière en péniche sur le Lot avec passage d'une écluse avec son mécanisme de l'ancien temps.

L'Ariège était également dans notre programme et là, nous avons admiré de nombreux vestiges historiques, très agréablement racontés par notre guide imbattable en histoire.

Notre Kermesse du mois d'aout, trois lotos à la mauvaise saison, les anniversaires et même des noces de diamant fêtés à notre Club sont nos activités au village ou nous avons le plaisir d'inviter la population de la commune et des environs. Ajoutons à cela le goûter offert dans le cadre de la participation à la dizaine commerciale de Noël.

CINEMA DES "THERMES"

Quelques dates à retenir pour cette fin d'année :

Jeudi 19 décembre à 20 h : FIEVEL AU FAR WEST

Lundi 23 décembre à 20 h 30 : HOT SHOTS

Vendredi 27 décembre : journée du cinéma

15 h : LA BANDE A PICSOU

17 h : MAYRIG

Jeudi 2 janvier à 20 h : BERNARD ET BIANCA AU PAYS DES KANGOUROUS

Sur cette dernière page il vous est possible de formuler des questions, suggestions que vous pourrez déposer à la Mairie.

Lors de la parution du prochain bulletin apparaîtront les réponses à vos sollicitations.

